



## **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LA Vernoise**

Site <https://gvlavernoise.fr/>

Adresse : [gvlavernoise@gmail.com](mailto:gvlavernoise@gmail.com)

### **Formulaire d'inscription saison 2022-2023**

NOM de famille: \_\_\_\_\_ NOM de naissance : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

E-mail (en majuscules): \_\_\_\_\_

La licence est adressée par mail. En l'absence d'adresse mail un document papier pourra vous être remis.

J'autorise la fédération à communiquer mon adresse e-mail à ses partenaires: OUI  NON  (1).

**Je m'inscris à l'une des activités suivantes (1):**

GV Adultes 103 €

Marche nordique 103 €

GV Seniors (2) 90 €

Body Zen 103 €

Enfants 83 €

Cross Training 103 €

Si activités multiples, ajouter 76 € à l'adhésion principale par activité supplémentaire.

J'étais déjà inscrit-e pour la saison 2021-2022 : OUI  NON  (1).

**Cette inscription doit obligatoirement être accompagnée du règlement.**

- **Si vous n'étiez pas inscrit l'année dernière, le certificat médical est obligatoire.**
- **S'il s'agit d'un renouvellement d'inscription, joindre l'attestation relative au questionnaire de santé "QS – SPORT" ou un nouveau certificat médical si le dernier date de 3 ans.**

**Pour les jeunes de moins de 18 ans au 01/09/2022, 2 formulaires complémentaires sont à joindre :**

- Un auto questionnaire qui remplace le certificat médical.
- Une autorisation parentale

La licence FFEPGV permet de bénéficier automatiquement de la garantie indemnisation des dommages corporels de base. Une garantie complémentaire IAC SPORT peut être souscrite moyennant un coût de 10 €, celle-ci restant facultative. Cette garantie complémentaire proposée par GROUPAMA peut être souscrite uniquement sur le site <https://ffepgv.grassavoie.com/>

J'ai bien pris connaissance de toutes les modalités d'assurance de base et de la possibilité de souscrire à une option complémentaire IAC SPORT.

**Date :**

**Signature obligatoire :**

**Cette inscription est à remettre lors du forum des associations ou bien à adresser ou à déposer à :**

**GV La Vernoise, 7C avenue de la Chalotais 35770 Vern Sur Seiche**

**En cas de renouvellement, l'inscription est souhaitée au plus tard au forum.**

(1) Cocher la ou les cases concernées

(2) L'inscription aux cours « seniors » n'est pas liée à l'âge mais à la condition physique et correspond à 2 cours par semaine de gym douce.



Groupama



GRAS SAVOYE

Willy Travers-Motard, IFTM

### Responsabilité Civile

+ Dommages Corporels + Dommages matériels et immatériels consécutifs + Dommage immatériels non consécutifs	30 000 000€ 15 000 000€ 1 500 000€
Attaques à l'environnement	5 000 000€ par année
Intoxications alimentaires	5 000 000€ par année
Occupation temporaire de locaux Matériel utilisé temporairement	30 000 000€ 7 700€ par sinistre (franchise 150€)
Responsabilité Mandataire Sociétés	1 000 000€
Défense Événement mettant en jeu la RC Autres cas de défense	300 000€ 50 000€

### Indemnisation des dommages corporels

	BASE	IAC SPORT 10€ /AN
<p>Cette garantie n'est pas obligatoire. Le code du sport prévoit la possibilité de la refuser (0,50€). La FFEPGV vous rappelle néanmoins l'intérêt de souscrire une assurance Individuelle Accidents auprès de l'assureur de votre choix.</p> <p>Ces garanties se substituent à l'offre de base.</p>		
Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne	700 € dans la limite de 3 semaines	1 500€ dans la limite de un mois
Remboursement des frais médicaux... - Dont lunettes - Dont rattrapage scolaire - Location tv	Forfait total de 2 000€ 250€ 1€ /j max 3100€ Inclus forfait	Forfait total de 4 000€ 500€ 2€ /j max 7 500€ Inclus forfait
Invalidité Jusqu'à 50% 50-100% sans tierce personne 50-100% avec tierce personne	20 000€ 30 000€ 50 000€	120 000€ 150 000€ 300 000€
Décès Soul Capital majoré ( par conjoint et enfant à charge, maximum 3)	10 000€ + 5000€ /personne du foyer	30 000€ + 5000€ /personne du foyer
Frais de recherche et secours (sur remboursement des frais engagés par la victime)	7 700€	7 700€

### Assistance - +33 1 41 85 81 02 - contrat n°56 225 118

Rapatriement Frais Médicaux à l'étranger Assistance en cas de décès Frais de cercueil Assistance voyage Avance de fond (en cas de vol, perte ou destruction des moyens de paiement et papiers d'identité)	Frais Réels 150 000€ Frais réels pour le transport et accompagnement défunt 2 500€ Retour anticipé 2 500€
--	--